

# Un partenariat innovant entre cet hôpital de l'Eure et un lycée

Une nouvelle convention vient d'être signée. Elle va permettre aux lycéens du lycée Louise-Michel avec le centre hospitalier de Gisors, dans l'Eure.



Le centre hospitalier de Gisors (Eure) a signé le lundi 23 septembre 2024 un partenariat avec le lycée Louise-Michel.

Avec douze couverts réservés dès le premier service, la convention signée entre le lycée Louise-Michel le Pôle sanitaire du Vexin promet de mettre tout le monde à table à Gisors, dans l'Eure.

Lundi 23 septembre 2024, un partenariat innovant était signé entre le directeur de l'hôpital, Olivier-Max Bariot et la proviseure du lycée Emmanuelle Manelli. Cette convention permettra aux élèves de la section d'enseignement professionnel et plus particulièrement le CAP « Production,

service en restauration » du lycée de proposer des prestations culinaires et hôtelières au sein même de l'hôpital.

### Un partenariat gagnant/gagnant

Ce partenariat permettra à trois lycéens, accompagnés de leur professeur de se rendre du lundi au vendredi à l'hôpital et de proposer des menus et un service à table aux professionnels de l'établissement.

*« Il s'agit d'un projet assez atypique pour une structure hospitalière. Je suis très confiant. »*  
*»Olivier-Max Bariot, directeur de l'hôpital*

« Une belle opération pour laquelle il a fallu border les choses sur le plan logistique, mais également juridique » précise Emmanuelle Manelli, directrice du lycée Louise-Michel.

À terme, un objectif de 30 couverts par jour est visé dans le cadre de la mise en œuvre de cette convention.

Elle a été signée en présence de Michel Jonquet, responsable à la direction des infrastructures et de Laëtitia Bulard, responsable du service achats de l'hôpital.

[Octobre Rose : plus d'une vingtaine de rendez-vous dans le Vexin Normand](#)

Tous réunis avec un objectif : mutualiser les compétences et faire rayonner les deux établissements dans le bassin de vie, dans le cadre d'un partenariat « gagnant/gagnant ».